



Urgent svp frais d'avocat a payer au syndic

Par **sofia7856**, le **20/01/2009** à **13:39**

Bonjour, rnrnJ'ai un soucis avec mon syndic qui m'avait envoyé un recommandé pour payer mon arriéré début décembre rnrmais je ne suis pas parti chercher le courrier, à cause de mes horaires de travail contraignante rnrnfin décembre je reçois un appel de fond daté du 17/12 disant qu'il faut que je paye 2000 euros avant le 1er janvier rnj'envoie mes cheque le 28/12/09 en respectant la date rnrnrnmi janvier je reçois une lettre de leur avocat disant que je n'avais pas payé rnje les relance, ils me disent que je dois des frais d'avocat de plus de 1000 euros rnrnalors que moi j'ai respecté la date de leur relance rnrnet ils me disent qu'il fallait que je paye avant le 19/12/08 rnalors que moi je reçois un courrier de leur part disant la date exigible est du 1er/01/2009 rnrnque dois je faire merci beaucoup

Par **seroli**, le **28/01/2009** à **23:33**

Hello Sofia, je vis une situation proche de la tienne mais j'ai une protection juridique, ce qui m'aide beaucoup. rnrnJe te propose de consulter un avocat pour te conseiller sur la forme de communiquer avec ton syndic. Tout doit passer par l'écrit et surtout n'oublie pas de demander une indulgence, ça fonctionne pour un bon résultat. Je peux te donner pas mal de conseils là-dessus. Si tu veux réponds-moi! Bon courage et à bientôt,rnOlivier

Par **okifu**, le **28/01/2009** à **23:56**

bonsoir moi j'ai un exemple similaire a sofia j'ai recue un recomender de mise rnen demeure a 8jour pour payer mes charges de 1300euros j'ai été voir mon syndicrnpour lui dire que c'était

abuser de passer par un avocat pour régler la dite sommernil a retorquer que c'était une erreur je lui ai réglé la somme par chèque avant les 8 jours de mise en demeure c'était au mois d'avril et le dernier trimestre 2008 je reçois les charges et je constate 300 euros de frais d'avocat + lettre de cominatoire rnquand j'ai payé mon dernier trimestre le syndic m'a dit que il annulait et la je reçois le premier trimestre à payer et je constate que les 300 cents euros d'avocat n'ont pas annulé et le syndic est parti c'est un autre qui le remplace que doit-il faire payer ou pas

Par **sofia7856**, le **29/01/2009** à **09:41**

Bonjour Olivier,rnrnEnfin, je suis contente de trouver quelqu'un qui a eu presque la même situation que la mienne.rnJe vois mon avocat mardi 3 février pour essayer d'arranger ça.rnVu que mes courriers et mes déplacements n'ont rien pu faire, je cède ça à l'aide juridique.rnJe veux bien de tes conseilsrnMerci bcp en tout casrnEt pour okifu on peut s'aider si tu veuxrnJe vous souhaite une bonne journée à tous les deuxrnSofia

Par **sofia7856**, le **04/09/2009** à **17:05**

Bonjour rnrnJ'ai finalement payé mes charges en totalité rnrnmais voilà le syndic veut que je paie 1000 € de frais d'avocatrnnon passe devant le juge le 24 septrnna votre avis peuvent-ils encore me condamner ?